



MICRO'ORANGE

Collecte et valorisation des Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques

DOSSIER DE PRESSE



UN ENJEU
ÉCONOMIQUE,
ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIAL

Micro'Orange en deux mots ...

L'entreprise d'insertion Micro'Orange, créée à Aix-en-Provence en 1998, développe un service unique, original et innovant de collecte, traitement et valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), intégrant une démarche sociale inédite. Elle développe cette activité en partenariat avec Onyx qui a mis en place le centre de déconstruction aux Milles.

En 2003, Micro'Orange adopte le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), ce qui lui permet d'exploiter l'unité industrielle des Milles et de nouer des partenariats avec des collectivités et des entreprises.



Une partie des ordinateurs est récupérée, rénovée et alimente un deuxième marché dans trois boutiques situées à Aix en Provence, Marseille et Toulon.

Micro'Orange est soutenu par Onyx Méditerranée, entreprise de collecte et de tri des déchets aux côtés d'autres partenaires tels que EDF-GDF Provence, France Télécom, le plan local pour l'insertion de la ville de Marseille, VEOLIA (FACE).

En 2004, Micro'Orange reçoit le prix CREA 13 attribué par le conseil général.

En 2003 et 2004, Micro'Orange est lauréate des "Masters création d'entreprise".

En 2005, elle reçoit le prix de la Fondation du Crédit Coopératif.

Micro'Orange et le développement durable

Engagée en faveur du développement durable autour des trois axes :

Rôle environnemental

La valorisation des déchets a un impact immédiat sur le milieu naturel et évitent de puiser dans nos ressources naturelles et en limitant les consommations d'énergies pour fabriquer de nouveaux produits.

Rôle social

Dans le cadre de son partenariat avec Onyx Sud Est, Micro'Orange emploie des personnes en insertion pour le centre de déconstruction.

Micro'Orange est un acteur majeur de l'insertion sociale en région PACA, développant des partenariats constructifs avec l'ANPE et les missions locales.

Rôle économique

Micro'Orange apporte une source aux entreprises, aux collectivités, et aux grandes enseignes en traitant des déchets électriques et électroniques en conformité avec la réglementation environnementale.

Le personnel en insertion rénove les ordinateurs. Ces PC sont ensuite vendus dans les boutiques de Micro'Orange à des prix très bas, offrant la possibilité aux familles disposant de ressources modestes de s'équiper en micro-informatique.

L'insertion par l'innovation

Micro'Orange favorise l'insertion socio-économique en permettant à des personnes en situation d'exclusion professionnelle d'entrer dans un parcours professionnalisant durable sur un secteur d'activité porteur et valorisant. Par ailleurs la vente, à des tarifs très accessibles de matériel informatique recyclé, dans des boutiques situées dans le 2^e arrondissement à Marseille et à Aix-en-Provence facilite l'accès aux NTIC à des populations défavorisées.



En effet, son activité a pour objet la collecte de matériel informatique réformé auprès des entreprises de la région. Ce matériel est ensuite reconditionné par des personnes qui se trouvent loin du monde du travail. Elles sont encadrées, pour cela, par des professionnels permanents. Il s'agit donc de permettre une formation au poste de travail et d'offrir à ces personnes un accompagnement social. A l'issue d'un contrat de 24 mois maximum, il est fait en sorte que la personne puisse avoir de réelles chances d'insertion professionnelles. Pour cela, Micro'Orange, en s'appuyant sur son tissu relationnel favorise l'embauche dans une autre entreprise.



Le matériel ainsi rénové est proposé à la vente à petits prix aux particuliers aux revenus modestes, aux étudiants, artisans, commerçants, association, clubs d'initiation à l'informatique, centres de formation. Chacun pouvant trouver une configuration adaptée à ses besoins tout en restant dans son budget.

Micro'Orange - Boutique Marseille
Vente - SAV - Maintenance
37, bd des Dames 13002 Marseille
Tél : 04 91 90 00 90

Micro'Orange - Boutique Aix en Provence
42, avenue Victor Hugo 13 100 Aix en Provence
tél 04 42 38 38 00



Boutique Micro'Orange Marseille

Micro'Orange : L'offre à dimension humaine

Nos engagements dans l'exploitation du centre de déconstruction

- Une garantie des horaires
- Un parc matériel adapté.
- Un fonctionnement structuré dans la gestion, le traitement et la restitution des données d'exploitation les entreprises.
- La traçabilité administrative des prestations et des déchets.
- Un personnel formé et habitué au contact du public.
- Une maîtrise complète des filières de traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Les enjeux

- Appliquer la directive DEEE.
- Etre opérationnel sur le ramassage.
- Disposer d'une traçabilité totale.
- Maîtrise des coûts et choisir les bonnes filières.

Les Déchets Concernés

- **1er groupe** : GEM froid Gros electro ménager de froid domestique, GEM hors froid Gros électroménager hors froid domestique.
- **2ème groupe** : PEM Petit électroménager, EGP Electronique grand public, produit audio vidéo, Hi-fi hors télévision, Informatique, ensemble des produits informatiques, ordinateur, imprimante et autres périphériques hors moniteurs, téléphonie mobile, téléphonie résidentielle, Outils jardinage.
- **3ème groupe** : Téléviseurs, Informatique, moniteurs

Les opérations de traitements

Une fois la mise en sécurité et la dépollution du produit réalisées, les étapes suivantes sur les chaînes de recyclage d'un DEEE consistent en une extraction des pièces ou sous-ensembles du produit pouvant présenter un potentiel de valorisation (réutilisation, valorisation énergétique ou matière).

De façon générale, on distingue les filières matériaux suivants :

- > **Cartes électroniques** : Valorisation des métaux précieux,
- > **Tubes cathodiques** : Valorisation verre et céramiques,
- > **Boîtiers plastiques** : Filière plastique,
- > **Bobinages** : Filière ferro-cuivreux.

Réglementation

Deux directives Européennes, une adaptation française

Directive Européenne 2002/96/CE du 27 janvier 2003 (JOCE du 13 février 2003)

Collecte sélective des D3E avec un objectif de 4kg/an/hab en vue de leur valorisation, Obligation de reprise gratuite par les distributeurs (échange 1 pour 1)

Fixation d'objectif ambitieux de valorisation (60 à 80 kg du poids) des DEEE collectés

Responsabilité du producteur : le financement la collecte à la valorisation, pour les DEEE des ménages et pour les D3E des professionnels à compter du 13 août 2005.

Transcription en droit français de ces deux directives (prévue en août 2005)

Pour les entreprises :

- > Les DEEE sont issus d'un produit vendu avant le 13 août 2005 : le dernier détenteur responsable de son élimination.
- > Les DEEE sont issus d'un produit vendu après le 13 août 2005 : la responsabilité du producteur s'applique (sauf accord contractuel différent)

Pour les ménages :

- > Reprise 1 pour 1 par les distributeurs
- > Mise en place de solutions par les collectivités
- > Les producteurs assureront regroupement, valorisation et dépollution.

Micro'Orange : contact

Direction

Denis Bondil

Email: dbondil@microrange.com

Secrétariat

Emma Murillo

Tél : 04 42 37 10 00

Fax : 04 42 24 49 62

Email: emma@microrange.com

Service commercial

Benoît Tenaillon

Tél : 04 42 37 10 00

Email: btenaillon@microrange.com

Service communication

Karina Boualem

Tél : 04 91 90 00 90

Email: karina@microrange.com

Micro'Orange - siège sociale

Centre de démantèlement

650, avenue Jean Perrin

13851 Aix en Provence

Ils nous font confiance ...

Académie Aix-Marseille
ANPE
ASSEDIC
Atmel
Atofina
ASF
BMC Software
Chambre Régionale de Commerce
CNRS Centre de Physique des particules de Marseille
Communauté Pays D'Aix
Communauté d'Agglomération GHB
Conseil Général 13
CRAM du Sud -Est
Crédit Foncier
Direction des Services Fiscaux
EDF
EDS global field Service France
ESI group
Eurocopter
France Télécom
Fujitsu
Haribo
Hitachi Data Systems
Hôpital D'Aix
Hôpital D'Avignon
Hôpital de Martigues
Humblot Grant Alexander
INSERM
Institut Paoli Calmettes
Interway
La Provence
Lycée Professionnel La Floride
Lycée Vauvenargue
Lycée Saint Vincent de Paul
Mairie de Venelles
Mission locale du Pays D'Aix
Onyx Méditerranée
Polytech
Port Autonome de Marseille
Protection One
Service Interdépartemental Incendie Marseille
SNCM
Spir Communication
TDF
T.C.C Société
Unilever



Masters 2004 de la création d'entreprise

Salon des ^{11^{ème}}
Entrepreneurs

remis, le 26 janvier 2004 dans l'hémicycle du Sénat, à l'occasion de la Semaine de l'Entrepreneur, à

Denis BONDIL MICRO'ORANGE

Lauréat de la création d'entreprise

Les signataires honorent cette initiative créatrice d'emplois et de richesses
et formulent leurs vœux de pleine réussite professionnelle et personnelle.

Christian PONCELET
Président du Sénat

Jean-Pierre RAFFARIN
Premier Ministre

Renaud DUTREIL
Secrétaire d'Etat aux Petites et
Moyennes Entreprises

Alain METTERNICH
Président du Salon
des Entrepreneurs



Masters 2003 de la création d'entreprise

Salon des ^{10^{ème}}
Entrepreneurs
Entrepreneurs de France

remis, le 27 janvier 2003 dans l'hémicycle du Sénat, à l'occasion de la Semaine de l'Entrepreneur, à

Denis BONDIL MICRO'ORANGE

Lauréat de la création d'entreprise

Les signataires honorent cette initiative créatrice d'emplois et de richesses
et formulent leurs vœux de pleine réussite professionnelle et personnelle.

Christian PONCELET
Président du Sénat

Jean-Pierre RAFFARIN
Premier Ministre

Renaud DUTREIL
Secrétaire d'Etat aux Petites et
Moyennes Entreprises

Jacques SINGER
Président d'honneur du Salon
des Entrepreneurs

